

SEPTEMBRE 2011

! INFOSTRAVAUX

DANS VOTRE QUARTIER

Requalification urbaine de l'avenue du Bontemps



Dans le cadre de la poursuite des aménagements de l'îlot du Bontemps, la Ville entame des travaux de requalification urbaine. Ces travaux, qui débutent fin septembre, concernent l'avenue du Bontemps, depuis le boulevard du Moulin à Vent jusqu'au boulevard d'Erkrath.

Nature des travaux :

- Réfection de la totalité de l'éclairage public.

- Réfection des trottoirs :

- > Suppression de l'ensemble des dalles sur les trottoirs et remplacement par de l'enrobé,
- > Mise aux normes et accessibilité pour les personnes à mobilité réduite,
- > Mise aux normes et sécurisation des traversées piétonnes y compris les accès piétons depuis les copropriétés,
- > Mise aux normes des arrêts de bus.

- Remplacement des arbres :

Les arbres ont été plantés en trop grand nombre, il y a 30 ans. Le développement de leurs racines a provoqué des détériorations multiples sur les trottoirs. Les travaux prévoient le remplacement de l'ensemble des arbres des deux côtés de l'avenue du Bontemps par des essences plus qualitatives, adaptées à un environnement urbain.

Les plantations seront plus espacées, pour tenir compte de leur futur développement et de leur cohabitation harmonieuse avec les habitations.

- Accessibilité et mise en valeur de l'entrée de l'école du Bontemps.

- Réfection de la chaussée sur l'avenue du Bontemps :

- > Reprise des revêtements de la chaussée avec changement du tapis d'enrobée,
- > Création de places de stationnement gratuites,
- > Création de plateaux de ralentissement en zone 30,
- > Vitesse limitée à 30 km / h aux abords de l'école et des commerces de proximité.

Pendant les travaux :

- > Une circulation alternée sera mise en place avec des feux tricolores sur l'avenue du Bontemps.
- > Des déviations ponctuelles, accompagnées d'une signalétique appropriée, interviendront en fonction des besoins du chantier.
- > Les circulations piétonnes et les accès aux habitations seront maintenus. Une signalétique adaptée sera mise en place afin de garantir la continuité des circulations douces.
- > Les travaux de terrassement, la suppression des arbres et le trafic des engins de chantier peuvent engendrer des nuisances sonores modérées durant les horaires de chantier, soit de 8 h 30 à 16 h 30. ■

Début des travaux : fin septembre 2011

Fin des travaux : mi-avril 2012

Horaires des travaux : 8 h 30 – 16 h 30

Renseignements : 01 34 33 44 00 ou 06 72 83 56 96 ou www.ville-cergy.fr

